

Appel de candidatures

Comité d'éthique de la recherche

Poste à pourvoir

- Représentante ou représentant du public : un poste

Mandat du comité

Le comité d'éthique de la recherche (CER) de Santé Québec Bas-Saint-Laurent est une instance indépendante dont les membres sont nommés par la présidence-direction générale. Il veille à la sécurité ainsi qu'au respect des droits des personnes qui participent à des projets de recherche. Le comité a le pouvoir d'évaluer, d'approuver, de modifier, d'interrompre ou de refuser tout projet relevant de son autorité qui ne respecte pas les exigences applicables. Il est également responsable du suivi des projets de recherche. Ce suivi permet notamment d'examiner et, au besoin, de réévaluer l'approbation d'un projet en cours lorsque des modifications ou de nouveaux renseignements sont susceptibles de modifier l'équilibre clinique ou l'acceptabilité éthique du projet.

Les membres du CER possèdent des expertises variées et une vaste expérience leur permettant d'évaluer les projets de recherche et d'en assurer le suivi en recherche biomédicale, y compris les essais cliniques dans plusieurs domaines de pratique, notamment l'oncologie et la rhumatologie. Le comité dispose également d'une expertise dans l'évaluation des projets en sciences sociales.

Avec quelque 180 projets de recherche en cours dans l'établissement, le CER de Santé Québec Bas-Saint-Laurent joue un rôle de soutien en éthique de la recherche auprès de l'ensemble du personnel et des personnes intervenant au sein de l'organisation.

Le comité se réunit de 7 à 10 fois par année.

Composition du comité

- Deux membres ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité;
- Un membre ayant une expertise en éthique;
- Un membre ayant une expertise en droit;
- Un membre pharmacien ou pharmacienne;
- Un membre issu des groupes utilisant les services de l'établissement et n'ayant aucun lien d'affiliation avec celui-ci.

Profils recherchés

Le membre représentant le public ne doit avoir aucun lien d'affiliation avec l'établissement. Son principal rôle consiste à faire valoir le point de vue des personnes participant à la recherche, contribuant ainsi à élargir les perspectives du CER et d'exprimer les préoccupations susceptibles d'être vécues dans le cadre d'un projet de recherche. Sa présence est particulièrement importante lorsque les personnes participantes se trouvent en situation de vulnérabilité ou sont exposées à des risques considérables.

Procédure de nomination

- Toute personne intéressée doit transmettre un curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention présentant ses motivations à se joindre au CER et la contribution qu'elle souhaite y apporter.
- L'examen des candidatures relève du CER et de la Présidence-direction générale de Santé Québec Bas-Saint-Laurent.
- Les membres sont nommés pour un mandat de quatre ans par la Présidence-direction générale de Santé Québec Bas-Saint-Laurent.
- Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le **2 octobre 2026**.

Pour toute demande d'information ou pour soumettre une candidature, écrivez à :

recherche.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca